

Paris, le 17 Février 2009

COMMISSION DE HIERARCHISATION DES ACTES : INCOHERENCES ET SECTARISME

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne le caractère inacceptable et sectaire du syndicat MG France qui a voté, lors de la dernière réunion de la Commission de Hiérarchisation des Actes, des baisses tarifaires imposées par la Ministre aux médecins radiologues et rhumatologues, sans aucune compensation pour toute autre profession médicale.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F rappelle que, contrairement aux informations du syndicat MG France, ce sont les médecins, exerçant des spécialités cliniques à exercice exclusif, qui se situent actuellement au bas de l'échelle des revenus. A la demande de MG France, la Ministre de la Santé a refusé de mettre en place les mesures tarifaires prévues par l'avenant 23 depuis plus d'un an pour ces spécialités.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F souligne l'incohérence de la décision de la Ministre, soutenue par MG France, qui va faire disparaître des cabinets de radiologie de proximité, et met également en péril l'exercice d'un nombre important de médecins rhumatologues.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F souligne l'incohérence du syndicat MG France, qui, après s'être élevé, depuis des années, contre les dépassements d'honoraires des médecins du secteur 2, inclut dans sa délégation un chirurgien membre de l'UCDF, exerçant en secteur 2, à des tarifs doubles de ceux de l'Assurance Maladie. Cette attitude incohérente est certainement liée à la volonté de faire croire au gouvernement que le syndicat minoritaire MG France est capable de créer des alliances alternatives à ceux qui ont porté la convention depuis trois ans. Il faut souligner que la FMF, alliée traditionnelle de MG France au cours des deux dernières années, ne l'a pas suivi dans cette démarche honteuse, et a voté, avec la CSMF, le SML et Alliance, contre la mesure imposée aux médecins radiologues.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F s'élève contre les mesures imposées par la Ministre, soutenues par MG France, qui conduisent, immanquablement, à la disparition de la médecine spécialisée de proximité, et veut remplacer le parcours de soins par des filières à l'anglaise. C'était d'ailleurs une des conclusions des Etats Généraux que nous avons rejetée. Le Syndicat MG France, comme il y a dix ans, veut, de nouveau, marginaliser la médecine spécialisée d'organe ou de tranche d'âge, avec l'aide de quelques chirurgiens, obstétriciens ou anesthésistes, ne représentant qu'eux-mêmes.

U.ME.SPE.
Union Nationale des
Médecins Spécialistes
Confédérés

79, rue de Tocqueville
75017 PARIS

Tél. : 01 44 29 01 30

Fax : 01 40 54 00 66

umespe@club-internet.fr